

grandes puissances au lieu de travailler à la restauration de l'Europe. A mon sens, le fait que les démocraties occidentales, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France, ont elles-mêmes consenti à ne rien exiger de l'Italie, a véritablement contribué à l'œuvre de la paix. Si les pays en cause ne peuvent acquitter ces énormes réparations il en résultera de la friction dans le domaine international et s'ils les acquittent, il sera presque impossible d'effectuer la restauration de l'Europe.

La méfiance qui existe entre les grandes nations les empêche de régler le problème de la paix au moyen de conférences. Le Canada a raison de demander qu'on traite l'Europe comme un tout. La prospérité de l'univers dépend du relèvement de ce continent. Il faudrait donc envisager ses ressources comme indispensables à tout l'univers. Par conséquent, si nous voulons régler le problème de la paix, il nous faudra adopter un programme d'envergure tendant à relever le niveau d'existence des peuples éprouvés du continent européen.

La justice exige que nous faisons tout en notre pouvoir en vue d'apporter la paix et une lueur d'espoir aux millions de victimes de la brutalité et de l'oppression hitlériennes. D'ailleurs comment pourrions-nous espérer l'expansion de la démocratie lorsque règnent partout le désenchantement, la famine, la maladie et le désespoir? C'est en envisageant le problème de ce point de vue objectif et réaliste que le Canada contribuera le plus à l'œuvre de la paix.

Jusqu'ici, les réunions préparatoires ont été marquées de rivalités nationales, de considérations égoïstes de sécurité nationale, de disputes concernant le territoire et les frontières, alors que la souveraineté nationale ne vaut rien sans la sécurité internationale et que les frontières ne sont qu'un vain mot dans une ère d'énergie atomique et d'interdépendance universelle.

Le numéro de février de la revue *Harper* renferme un article de l'ancien secrétaire de la guerre des Etats-Unis, M. Henry L. Stimson, que je recommande à tous les honorables députés et toute la population. A la fin de son article, M. Stimson explique et défend la proposition qu'il fit au président concernant l'emploi de la bombe atomique contre le Japon:

Le dernier grand combat de la deuxième guerre mondiale nous a donné la preuve irréfutable que la guerre est une tuerie. Au vingtième siècle, elle est devenue, sous toutes ses formes, plus barbare, plus destructive et plus avilissante. L'énergie atomique offre maintenant à l'homme le moyen d'anéantir à peu près tout. Les bombes lancées sur Nagasaki et Hiroshima ont mis fin à la guerre; elles nous ont également démontré qu'il ne doit jamais

[M. Coldwell.]

avoir d'autre guerre. Voilà la leçon que tous les peuples et leurs chefs doivent comprendre pour assurer une paix durable. Ils n'ont pas le choix.

Que devons-nous penser alors du traité de paix avec l'Allemagne et l'Autriche? En thèse générale, je m'accorde avec les avis communiqués par le Canada aux suppléants des ministres des Affaires étrangères, mais j'estime qu'il vaudrait mieux les préciser à plusieurs égards. Le Canada, par exemple paraît, à l'instar de la France, proposer une fédération très lâche des Etats germaniques sous un pouvoir central aux attributions strictement limitées. L'Union soviétique, au contraire, favorise l'établissement d'un Etat unitaire fortement centralisé. Jusqu'à date, les Etats-Unis ne se sont pas prononcés de façon catégorique. Quant à la Grande-Bretagne, le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères a exposé son programme dans un discours qui remonte à octobre dernier:

Nos prévisions portent plus loin: nous envisageons à l'égard de l'Allemagne une constitution qui se placera à mi-chemin entre une confédération d'Etats autonomes et un Etat unitaire centralisé.

L'expérience que nous avons du régime fédératif devrait nous pousser à appuyer le programme britannique au lieu de favoriser soit une union trop lâche, soit une centralisation trop puissante. Le *New York Times*, dans un article paru le 11 février, a laissé entendre qu'à juger d'après la proposition de M. Molotov, les soviets semblaient changer d'attitude en proposant le règlement de la question au moyen d'un plébiscite ou d'un référendum. Pour l'instant, notre Gouvernement partage l'idée d'imposer un statut international au peuple allemand et d'attendre, avant la signature officielle de tout traité de paix, que la marche des événements politiques en Allemagne aboutisse à la formation d'un gouvernement représentatif. Il me semble, à l'instar de mon honorable ami de Peel, que c'est là une façon judicieuse d'aborder le problème mais les suppléants spéciaux paraissent l'avoir rejetée. Seul un gouvernement allemand créé à cette unique fin, sous l'égide des puissances victorieuses, pourrait signer un traité de paix. L'usage qu'a fait Hitler du traité de Versailles comme moyen de propagande destiné à rallumer le chauvinisme germanique devrait nous servir de leçon et nous prévenir des dangers que comportent les propositions des suppléants spéciaux. En tout cas, l'idée d'un statut provisoire prévient pour le moment l'adoption de décisions trop rigoureuses qui pourraient donner lieu plus tard à un autre conflit.